



**CFPPA
DES PAYS
D'AUDE**



Scannez-moi
Pour + d'info



NSF : 415

CPF : 202

Formacode : 15091

Cadre réglementaire du bilan de compétence

Loi du 31 décembre 1991

Loi 2018-771 du 5 septembre
2018

Articles : L6313-1, L6313-4 et
R6313-4 à 6313-7 du code du
travail

CONDITIONS D'ADMISSION

- Accessible à tout salarié, cadre, chef d'entreprise ou demandeur d'emploi

**Possibilité
d'accompagnement
à distance**

BILAN DE COMPÉTENCE MODULAIRE S'IMAGINER ENTREPRENEUR



OBJECTIF : Réfléchir sur l'évolution ou la création de votre entreprise

Un accompagnement bilan de compétence ciblé qui vous aidera à réfléchir soit à l'évolution de votre entreprise si elle existe déjà, soit de définir votre projet de création.

Option 1 : Créer votre entreprise

- Déceler votre capacité à créer votre activité
- Définir votre projet de création
- Mesurer la pertinence et les enjeux de votre projet

Option 2 : Améliorer votre entreprise

- Prendre du recul dans l'organisation et la gestion de votre activité
- Conduire un projet d'amélioration, d'innovation, de régularisation ou de sécurisation de votre activité

DUREE ET ORGANISATION

Environ 15h étalées sur mois maximum

- Entretien individuel d'explicitation et d'enquête.



Supports adaptés en fonction des besoins

Durées des RDV adaptés aux problématiques physiques et de fatigabilité.

Conseillères formées aux problématiques de santé au travail et risques psycho-sociaux.

FINANCEMENT

- **Coût pédagogique pris en charge par France-Travail** (si accord) : 62,50€ de l'heure
- **Tarif pour un financement par le CPF** : 72,50€ de l'heure

Retrouvez les liens CPF pour vous inscrire directement sur notre site internet

PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT



100 %
DE SATISFACTION



94 %
DE PLAN D'ACTION
MIS EN ŒUVRE

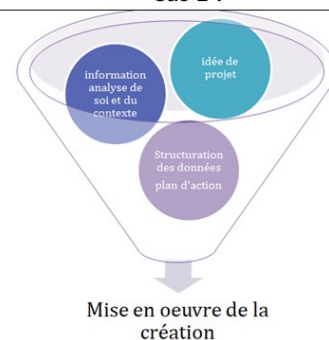


88%
D'ENTRETIEN RÉALISÉ A 6
MOIS

Option 1 : Créer votre entreprise

- Analyse du projet et de son avancement au regard des étapes de création d'activité
- Analyse des motivations du porteur de projet
- Repérage et/ou mesure des atouts
- Repérage des conditions de viabilité de l'activité envisagée
- Information sur les statuts, formes de création
- Elaboration d'un plan d'action type business plan
- Identification des interlocuteurs spécialisés pour accompagner la mise en œuvre

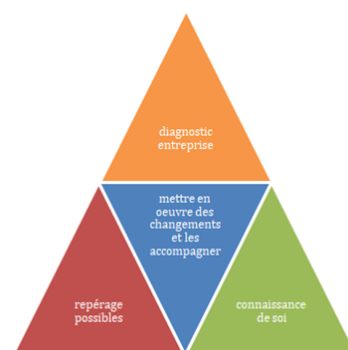
Cas 1 :



Option 2 : Améliorer votre entreprise

- Diagnostic de fonctionnement de l'entreprise
- Recherche de données techniques, RH et financières
- Repérage des dysfonctionnements organisationnels, managériaux, techniques
- Appui sur la veille concurrentielle
- Appui à l'identification des indicateurs de suivi d'activité
- Co-analyse des indicateurs et mesure
- Identification des leviers de performance, maîtrise du temps et gestion des priorités
- Analyse de votre activité de chef d'entreprise/ formalisation d'une fiche de poste
- Identification des compétences à développer pour un pilotage stratégique
- Repérage de sa personnalité et son style managérial
- Formalisation des changements à mettre en œuvre et éléments pour savoir les accompagner et co-conception de plan d'action

Cas 2 :



APRES L'ACCOMPAGNEMENT



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et un Référent

Handicap est présent sur le Campus.

Débuter un parcours de création d'entreprise avec un projet clarifié auprès des structures consulaires ou bien conduire une restructuration de votre structure existante.

SITE DE CARCASSONNE
Lycée Charlemagne
Route de Saint-Hilaire
11 000 CARCASSONNE

SITE DE NARBONNE
Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE

SITE DE LIMOUX
Maison paysanne
1 rue salvador allende
11 300 LIMOUX

04 68 119 119
cfppa.pays-d-aude@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
@fpca11 sur



Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA agricole de l'Aude
CFPPA des pays d'Aude
Domaine Lycée Charlemagne

